

ADMINISTRATION COMMUNALE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 FEVRIER 2014

Interpellation déposée par Madame Paulette Piquard et Monsieur Jamal Ikazban, Conseillers communaux, relative au MoMuse.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban pour la lecture de son interpellation déposée avec Madame Piquard.

M. Ikazban :

Madame la Bourgmestre et Echevine de la Culture, nous nous permettons de vous interpellier suite à votre déclaration via la presse, quant à l'avenir plus que compromis du musée «MoMuse ». Des déclarations qui nous ont quelque peu surpris à un moment où notre Commune est sous le feu des projecteurs en tant que Métropole Culture 2014.

Ayant vous-même, en votre qualité d'Echevine de la Culture, participé depuis toute une législature à l'élaboration de ce beau projet qui se voulait être une centralisation et une mise en valeur du patrimoine historique molenbeekoïse, permettez à vos anciens partenaires politiques d'en rester pantois !

Certes, il s'agissait-là d'un projet important, qui a pris du temps à voir le jour, un projet qui a rencontré quelques difficultés techniques (effondrement de plafond) entraînant certainement des frais supplémentaires et retardant effectivement sa mise sur pied. Mais nous nous interrogeons sérieusement sur la façon dont vous portez à la connaissance des membres du Conseil communal, via la presse, votre volonté de l'abandonner et, de fait, de le jeter aux « oubliettes ».

Par cette décision, nous nous permettons de vous préciser que vous jetez « aux oubliettes » des subsides perçus, des budgets communaux importants investis, et ce, depuis plusieurs années, probablement des emplois, mais encore une initiative prise conjointement Monsieur Lion, par Messieurs Spiegels (MR) et Moureaux, ex-Bourgmestres !

Dès lors, nous vous posons les questions suivantes :

Quel était le montant budgétaire à exposer pour procéder à la réparation du local ? Quels en étaient éventuellement, les subsides ou les assurances couvrant le risque, à percevoir en vue de la réparation ? Qu'en est-il de l'emploi des personnes qui travaillent depuis toute une législature à « rassembler » le patrimoine molenbeekoïse ? Qu'en est-il, du patrimoine molenbeekoïse, déjà conservé dans les installations du futur musée. Nous pensons particulièrement aux tableaux, précédemment exposés en la salle des mariages, recueillis au musée, tant leur valeur s'était révélée inestimable, notamment à couvrir par assurance ? Qu'en est-il des dons et legs remis au musée par des collectionneurs privés (molenbeekoïse) ? Qu'en est-il, dans son ensemble, de la valeur financière actuellement accueillie au musée par ce biais ? Qu'en sera-t-il de son devenir ? Pour mémoire, ces deux dernières questions, couvrent un projet d'exposition permanente au sein de « Momuse » ! Dans votre déclaration, vous parliez d'alternatives quant au projet d'origine, qu'en ressort-il exactement ? Nous attendons une réponse au conseil communal, plutôt qu'être amenés, une nouvelle fois, à l'apprendre dans le cadre d'un effet d'annonce, via la presse !

J'avoue que je suis très fatigué et si la Bourgmestre veut me répondre par écrit, elle peut le faire.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Non, il n'y a pas de souci, je vais vous répondre maintenant.

Je voudrais tout d'abord vous signaler avant tout que je n'ai pas diffusé un communiqué de presse sur le MoMuse aux médias. Il se fait qu'un journaliste m'a interrogé sur la question et j'ai évidemment répondu. Mais ce n'est pas moi qui ai pris contact avec les médias sur la gestion de ce dossier particulièrement compliqué. Donc, il n'y a pas eu d'effet d'annonce comme vous le prétendez.

Il semble également que vous ayez mal compris le reportage ou mal écouté puisque à aucun moment je n'ai dit vouloir abandonner ou jeter aux oubliettes ce projet de musée. Par contre, il est correct qu'avec la Communauté française, nous réfléchissons à redéfinir le projet muséal tout en préservant notre objectif final qui est évidemment de mettre en valeur notre patrimoine.

Comme vous le soulignez, voilà un dossier qui est bien ancien, puisqu'il date des années 90. On a parlé au départ d'une fondation, de la Fondation Someville et puis, les héritiers du peintre se sont désistés et la Commune s'est orientée vers ce projet de musée. C'est un projet qui a pris du temps à se concrétiser. Comme vous le dites, le projet de MoMuse est à l'arrêt, depuis l'effondrement du faux plafond qui est survenu le 6 juillet 2012 au premier étage de l'Académie de dessin de la rue Mommaerts. On peut considérer que c'est un cas de force majeure, puisque les lieux non plus été accessibles. Les experts ont été mandatés par les compagnies d'assurances pour déterminer la responsabilité des sinistres, entre la société en charge de la réalisation des travaux de climatisation et l'entreprise qui a posé les faux plafonds, puisque chacune de ces entreprises se rejettent la responsabilité. Vous connaissez les lenteurs de la justice et donc aujourd'hui, l'expert judiciaire a été désigné, il mène actuellement son expertise et qu'il ne nous a pas encore autorisé à pouvoir réoccuper les lieux. C'est donc évidemment beaucoup de temps perdu par rapport à la concrétisation de ce projet.

Concernant le montant des réparations, il sera fixé par l'expertise judiciaire qui doit désigner le responsable des dégâts qui devra assumer les travaux de réparation. C'est également le résultat de l'expertise et du jugement qui seront pris en compte par les assurances pour leur intervention, puisque les entreprises sont assurées pour ce type de risque. La Commune, à ce jour, ne peut pas bouger, tant que l'expert n'a pas signifié la libération des lieux.

En ce qui concerne la situation du personnel, vous savez qu'il y avait quatre universitaires, quatre historiens et historiens de l'art qui avaient été engagés sur fonds propres de la Commune pour mener à bien ce projet. Quand cet incident est survenu, la Commune a pris ses responsabilités, et à la fin février, début mars 2013, deux de ces historiens ont été transférés vers les services de l'Administration, puisque le projet de musée était à l'arrêt. Depuis fin février de l'année passée, il y a une personne qui est en incapacité de travail, suite à une opération. Mais nous avons toujours l'archiviste communal qui est bien là, bien présent et qui continue à travailler au musée, tout en dirigeant le service des Archives communales. Donc, l'activité du musée, même si elle a été réduite, elle se poursuit.

Vous me demandez où en est la situation du patrimoine artistique et du patrimoine historique. Aussi bien les collections historiques du musée que la collection d'œuvres d'art de la Commune sont évidemment en sécurité. Soit elles sont entreposées dans les réserves de la Commune, soit elles sont exposées dans différents bâtiments communaux, et toujours en sécurité. Je vous dirais que le sinistre du 6 juillet 2012 n'a endommagé qu'un seul tableau qui se trouvait à l'époque dans la salle du musée.

En ce qui concerne la situation des dons et autres fonds des collections historiques du musée, là aussi ces dons ainsi que les prêts qui ont été faits et qui forment ces collections historiques sont matériellement en sécurité. Donc aujourd'hui, soit on envisage la restitution de ces dons, et les contacts a été pris avec tous les donateurs et les prêteurs, mais je vous dirais que certains considèrent au contraire que tout ce patrimoine doit rester entre les mains de la Commune et donc que la Commune continue à recevoir des dons de la part des particuliers. Parce que quoi que vous puissiez en penser, le projet du MoMuse n'est absolument pas mis à la trappe, comme vous l'entendez.

C'est vrai que le projet, tel qu'il a été conçu à l'origine, à savoir une exposition permanente dans cette salle, et bien ce projet pose question. Il faudra nécessairement s'adapter aux contingences qui se sont révélées et qui sont tout à fait indépendantes de notre volonté. Mais je peux vous assurer que les collectes, la conservation, les restaurations, l'étude et la mise en valeur du patrimoine continue à être entretenu et continue à s'accroître. À côté de ça, il y a évidemment toujours l'organisation d'expositions temporaires et il y en a eu notamment au château du Karreveld, au Centre Communautaire Maritime. Vous avez peut-être vu l'exposition qui a été consacrée par le MoMuse aux salles de fêtes et de spectacles de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, ainsi qu'à toute cette épopée du théâtre qui existe depuis fort longtemps dans notre Commune. Il y a également des publications ponctuelles ou récurrentes, il y a la Newsletter produite par le musée et le musée continue à fournir des renseignements et de la documentation, notamment à partir de sa bibliothèque et de la collection.

En ce qui concerne les collections historiques, elles ne sont pas inestimables sur le plan financier, mais elles ont une valeur très importante dans le cœur et dans la mémoire de la vie des Molenbeekois. Donc, elles constituent une ressource extraordinaire de manifestations et d'activités qui peuvent à la fois contribuer au rayonnement de la Commune et à l'enrichissement des différents publics et à l'éducation de la jeunesse, puisque à travers ce musée, nous voulons mettre en œuvre un outil qui soit également pédagogique.

Donc, il n'est évidemment pas question d'abandonner le projet de musée, mais je dirais que nous devons nécessairement l'adapter aux contingences et développer des collaborations. Il y a beaucoup de lieux dans la Commune pour accueillir des expositions, il y a le lieu actuel qui lui est dédié, mais il y a également la Maison des Cultures, il y a le château du Karreveld, il y a le Centre Communautaire Maritime et je pense que la Fonderie aussi est un lieu intéressant pour développer des collaborations.

Monsieur Ikazban, j'espère vous avoir rassuré quant à la détermination du Collège de poursuivre cette œuvre muséale, peut-être pas sous la forme qui avait été prévue à l'origine, mais en tout cas que les collections et que le travail de nos historiens soit mis en valeur dans le cadre des activités poursuivies par la Commune.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Piquard.

Mme Piquard :

Je vous remercie pour l'exposé, c'est plus rassurant que lors de votre déclaration sur Télé-Bruxelles. Peut-être que dans cette interview, votre temps de parole était limité, mais en tout cas aujourd'hui, votre réponse était beaucoup plus complète. Mais bon, nous ne sommes pas les seuls à avoir entendu vos déclarations, vous disiez que vous manquez d'argent et que le projet de musée posait problème.

Maintenant, j'ai une question, au niveau des dons et des legs des particuliers, vous les avez contactés en vue d'une éventuelle restitution, ma question est donc de savoir, si vous continuez le projet bien sûr en adaptant les formes, mais je ne comprends pas pourquoi on demande aux personnes si elles ne veulent pas récupérer leur bien ? Est-ce par manque de place ? Y a-t-il déjà une autre idée, une autre forme que pourrait prendre ce musée puisqu'il semble que vous veniez de dire que l'exposition permanente pose question ? Alors je peux entendre que ça pose question si le plafond s'est écroulé, mais pose question sur le fond ou sur la forme en définitive ?

M. le Président :

Merci Madame Piquard.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci à la Bourgmestre pour sa réponse complète. Alors effectivement, dans votre réponse, vous nous avez en grande partie rassurés. Néanmoins, après vous avoir vue sur Télé-Bruxelles, et je peux même vous dire qu'avant de regarder le reportage sur Télé-Bruxelles, ce sont de citoyens qui m'en ont parlé parce qu'ils vous ont vue sur Télé-Bruxelles et ils ont eu la même inquiétude. Alors si on a mal compris, on est vraiment plusieurs à avoir mal compris. En tout cas, ce passage, je vous invite à le revoir parce qu'il est toujours sur le site internet. Ce passage laissait vraiment l'impression que le projet du musée allait arrêter. C'est assez choquant, surtout en 2014 alors que Molenbeek est Capitale culturelle et qu'en plus on vient d'avoir un débat au Conseil communal sur le musée d'Art moderne à la porte de Ninove.

Néanmoins, dans vos réponses, vous donnez des précisions par rapport au fait que le projet de musée est maintenu. Juste une remarque, vous dites qu'aujourd'hui il y a un frein aux travaux, suite au plafond qui s'est effondré. J'avais fait une remarque lors d'un précédent Conseil, quand on nous a invité ici à tenter une action en justice contre l'entrepreneur, et j'avais fait la remarque en demandant si on ne risquait pas de rester coincé avec l'attente des experts avant d'entamer les travaux nécessaires. Il vaut mieux essayer de privilégier un compromis, une concertation pour aboutir rapidement. À l'époque, on m'avait dit qu'il n'y aurait pas de problème, je me souviens que j'avais interrogé Monsieur l'Echevin Gypers, et je constate une fois de plus que j'avais raison. Maintenant, je ne suis pas au courant de tout, peut-être qu'il n'y avait pas d'autre possibilité que de passer par l'étape en justice.

Je vous remercie de nous avoir rassurés quant à la poursuite de ce projet qui est à mon avis très important pour la Commune.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.